

PROCES-VERBAL DU CONSEIL CONSULAIRE SÉCURITÉ

**CIRCONSCRIPTION DE WASHINGTON
MARDI 3 MAI 2016 à 13H00
EN LES LOCAUX DE L'AMBASSADE DE FRANCE A WASHINGTON**

Le Conseil consulaire en formation sécurité s'est réuni le 3 mai 2016 à 13H00 en présence:

Du Président du Conseil consulaire :

- M. Michel CHARBONNIER, Consul Général, Président du Conseil consulaire

Des Conseillers élus :

- M. Olivier PITON, vice-Président du Conseil consulaire, conseiller AFE
- Mme Annie BOUTIN-KING, Conseillère consulaire
- Mme Monique CURIONI, Conseillère consulaire
- M. Frédéric BADEY, Conseiller consulaire

Étaient invités et ont participé :

- Patrick LACHAUSSÉE, premier Conseiller, officier de sécurité
- Mme Catherine LEVY SILVEIRA, Proviseure du Lycée Rochambeau
- Mme Catherine KOSMAN, Co-Directrice par intérim de l'EFIP
- Mme Kathy KOTCHICK, Co-Directrice par intérim de l'EFIP
- Mme Monique GORDY, représentante de l'ADFE Washington
- M. Alexandre CURNOL, Président de l'UFE Washington
- Mme Jocelyne HARRINGTON, représentante de l'association des enseignants du Lycée Rochambeau
- Mme Joëlle AZAIS, représentante du syndicat SE-UNSA
- Mme Christiane CICCONE, représentante du syndicat SNES-FSU
- M. Pierre ROBION, Président de l'Association des parents d'élèves de Rochambeau
- Mme Nadine ROBERT, Administrateur, Les Classes du Samedi (Association FLAM)
- Mme Aissata BANGOURA, en charge de la facturation et de recouvrement au Lycée Rochambeau

Ont participé pour le Consulat général :

- Mme Marie-Noëlle DURIS, Consule adjointe, Chef de Chancellerie
- Simon CICOLELLA, agent en charge des affaires sociales

A la demande d'Olivier PITON, un Conseil consulaire a été organisé sur le thème de la sécurité le mardi 3 mai, réunissant l'ensemble des participants au Conseil consulaire en formation « bourses scolaires » qui, par leurs attributions, sont particulièrement concernés par la sécurité de nos compatriotes.

Le Président du Conseil consulaire a également convié Mme Nadine ROBERT - administrateur des « Classes du samedi » association FLAM de la circonscription - à participer à cet échange. M. Patrick LACHAUSSÉE, Premier Conseiller, Officier de sécurité a accepté de présenter la politique de l'ambassade et de répondre aux questions des participants.

Après avoir défini la mission, les devoirs et les responsabilités de l'officier de sécurité, Patrick LACHAUSSÉE s'est attaché à souligner - ce qu'il avait précisé lorsqu'il avait réuni les conseillers consulaires et présidents d'associations dès le matin du 14 novembre 2015 - qu'aux Etats-Unis, la politique de sécurité et de protection des populations est assurée en premier lieu par l'autorité locale.

Il est cependant indispensable de disposer de moyens de communication efficaces et de relais en mesure de faire remonter des informations afin qu'il soit possible, en cas de crise avérée, de s'appuyer sur l'ensemble du réseau ainsi constitué.

A cet effet, il indique que le système de messages électroniques adressés à l'ensemble de nos compatriotes inscrits est opérationnel et utilisé régulièrement à des fins d'information générale ; ce qui permet d'en mesurer l'efficacité. Il rappelle l'importance de l'inscription au Registre des Français établis hors de France et la nécessaire mise à jour des informations y figurant.

Il souligne la difficulté dans laquelle se trouve l'institution face à la rapidité à laquelle l'information, non vérifiée, la plupart du temps, circule via les réseaux sociaux.

Olivier PITON considère que les citoyens français pourraient parfaitement comprendre l'impossibilité à agir de l'ambassade en cas de crise mais par contre, souhaiteraient être informés de son évolution. Il évoque la mise en place d'un N° d'urgence.

Patrick LACHAUSSÉE précise qu'il existe un dispositif de cellule de crise au sein de l'ambassade (salle équipée, moyens de communication, ...) et des procédures incluant la mise en place d'un numéro d'urgence.

Monique CURIONI sollicite des informations sur le plan de sécurité de l'ambassade et plus spécifiquement sur l'existence d'un îlotage de la circonscription et son fonctionnement.

Marie-Noëlle DURIS confirme que la circonscription consulaire est bien découpée en îlots. Le rôle de ces derniers dans le plan général de sécurité est très variable selon le niveau de risque du pays et les moyens d'intervention locaux. Ainsi, à Washington, ces îlots ne sont pas pourvus de chef ni de point de rassemblement car, contrairement à l'hypothèse prévalant dans beaucoup de pays, une éventuelle « évacuation » des Français n'est pas envisageable aux Etats-Unis

Cependant, le plan de sécurité prévoit un maillage constitué des consuls honoraires et des présidents d'Alliances françaises qui pourraient être contactés en cas de crise pour servir de relais. Leurs coordonnées sont mises à jour chaque année par l'équipe consulaire.

Monique CURIONI souligne l'intérêt qu'il y aurait à prévoir des entraînements spécifiques afin que les acteurs concernés soient mieux préparés à agir, en cas de crise, dans un cadre et des procédures connus.

Christiane CICCONE revient sur le principe de bourse de solidarité (propositions de dons et/ou mutualisation de moyens et de produits de première nécessité) évoqué par Patrick

LACHAUSSÉE en début de séance et s'interroge sur la nécessité de constituer ce réseau dès à présent afin qu'en cas de survenance de crise, il soit rapidement opérationnel.

Le Consul général met en garde sur la charge de travail nécessaire à la constitution et à la mise à jour d'un tel dispositif dont l'obsolescence est, par nature extrêmement rapide et la fiabilité, aléatoire. En effet, le caractère temporaire des données recueillies et des aides proposées (la communauté française est en partie constituée d'expatriés, de plus, en cas de crise, les volontaires ne seraient pas forcément présents sur le territoire) pourraient rendre inapplicables les dispositifs prévus. Il suggère au contraire d'actionner ce type d'aide prévu dans le dispositif de crise (communication avec les personnes relais, recensement des besoins et des aides, ...) en tant que de besoin ; ce qui permet d'adapter le dispositif en fonction du type de crise.

Monique GORDY interroge l'officier de sécurité sur le choix fait par l'ambassade de sous-traiter la sécurité du campus diplomatique à une entreprise privée.

Patrick LACHAUSSÉE rappelle que le fonctionnement des ambassades s'exerce dans un cadre budgétaire contraint. Le prestataire extérieur a été sélectionné comme le mieux disant (le meilleur service au meilleur tarif) à l'issue de la procédure d'appel d'offre. Il considère par ailleurs que la souplesse offerte par ce contrat de prestation permet de se défaire rapidement des personnels qui ne donnent pas entièrement satisfaction pour la mission de sécurité qui leur est confiée.

Frédéric BADEY se propose d'étudier la possibilité de mettre en place, via le réseau des CCE aux Etats-Unis, un groupe informel des responsables sécurité des principales filiales américaines des groupes Français et des services ad hoc de l'Ambassade.

Le Consul général, avant de clore les débats, souhaite recueillir l'avis des membres du conseil consulaire sur la « pérennisation » de la tenue d'un conseil sur le thème de la sécurité. Les conseillers consulaires soutiennent cette initiative à l'unanimité. Il est prévu que ce conseil, pour rassembler le maximum d'acteurs concernés par ces questions, se tiendra, dans la mesure du possible, en marge des conseils consulaires en formation bourses scolaires et/ou CCPAS.

Le président lève la séance à 14h30.